

# Appel à pré-projets GAL : Formulaire de réponse

Et si on vous donnait 1 million €,  
qu'en feriez-vous pour innover pour votre  
territoire ?

Cet appel à pré-projets donne l'opportunité aux citoyens et associations du territoire du GAL d'obtenir un soutien financier et humain pour réaliser des actions innovantes améliorant le quotidien de leur village.

🔗 Vous êtes citoyen, entrepreneur ou acteur local sur la commune de Florennes, Gerpennes, Mettet ou Walcourt ? 🔗 Vous avez un projet innovant ? 🔗 Une idée à développer sur votre territoire avec d'autres citoyens ? **Complétez ce formulaire** pour soumettre un pré-projet qui dessinera l'avenir de notre territoire pour les 5 années à venir ! ! !

## Besoin d'aide pour l'écriture ?

- Le GAL vous invite à sa **SOIREE D' INFORMATION** le mardi 13 décembre 2022 de 19h - 21h à la Maison de village de Morialmé (Grand Place) afin de vous expliquer en détails cet appel à pré-projets et vous accompagner au mieux dans l'écriture de votre candidature ->[INSCRIPTION EN LIGNE](#)
- L'équipe du GAL ESEM est également à votre disposition durant la **SEMAINE DE "BUREAU OUVERT"** du lundi 12 au vendredi 16/12/2022 | 8h - 17h | rue Albert Bernard 13 à Gerpennes ->[INSCRIPTION EN LIGNE](#)
- **Sur le site internet**, vous trouverez d'autres informations utiles

Merci pour votre participation !

## Formulaire à remettre soit :

- à l'équipe du GAL ESEM,
- par email à [info@entre-sambre-et-meuse.be](mailto:info@entre-sambre-et-meuse.be),
- dans notre boîte aux lettres : rue Albert Bernard 13 à Gerpennes

Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse asbl  
rue Albert Bernard 13, 6280 Gerpennes  
tel +32 71 32 36 60, fax +32 71 32 82 60  
[info@entre-sambre-et-meuse.be](mailto:info@entre-sambre-et-meuse.be)  
<http://www.entre-sambre-et-meuse.be>

Projet financé avec l'aide de la Région wallonne, de l'Union européenne et des communes partenaires.



(\*) => Obligatoire

## IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI DÉPOSE LE PRÉ-PROJET

---

1. Nom\*

NOTARO

2. Prénom\*

AURELIO

3. Nom de l'organisme (ou autre) représenté

VIGNOBLE DES LACS sc

## LE CONTENU DE VOTRE PRÉ-PROJET

---

L'écriture de ce pré-projet pourra évoluer dans les prochaines étapes.

4. Titre du pré-projet

Création d'un vignoble participatif et collaboratif à taille humaine, local, atypique et respectueux de l'environnement à Castillon (Walcourt).



Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse asbl  
rue Albert Bernard 13, 6280 Gerpinnes  
tel +32 71 32 36 60, fax +32 71 32 82 60  
info@entre-sambre-et-meuse.be  
http://www.entre-sambre-et-meuse.be

Projet financé avec l'aide de la Région wallonne, de l'Union européenne et des communes partenaires.



5. Présentation du contexte de l'idée de projet, les inspirations de sa naissance, ...  
(+/- 1 page = 3.000 caractères, espaces compris)

Notre concept est celui d'un vignoble à taille humaine, cultivé en bio, produisant des vins de niche s'adressant à une clientèle locale et d'amateurs de vins atypiques tout en favorisant l'expression du terroir. Nous souhaitons créer la curiosité (gustative) tout en rappelant le côté historique des vignobles belges.

Nous souhaitons produire du vin mousseux de qualité, du vin blanc et du vin rouge.  
Intégrer des cépages oubliés et rares.

Nous voulons :

- suivre les principes de la biodynamie, en minimisant les produits phytosanitaires. Pour cela, nous favoriserons des cépages résistants aux maladies, dits « interspécifiques »,

Nous voulons, également :

- favoriser la participation de tiers locaux au projet : (coopérateurs privés ou publics, associations, citoyens et villageois sous forme de memberships,...),
- développer les relations commerciales avec les commerçants locaux, circuits courts,...
- développer un réseau (partenaires, coopérateurs, membres, commerçants, bénévoles,...) à travers des évènements divers au vignoble.

6. Description du projet y inclus les actions/tâches concrètes à réaliser  
(+/- ½ page = 1.500 caractères, espaces compris)

Nous prévoyons de planter +/-10.000 pieds de vignes sur 3,6 Ha à Castillon d'ici 2026.

Les conditions des parcelles agricoles (sols, exposition, climat, ensoleillement, pluviométrie) sont favorables pour produire une gamme de vins diversifiée de rouge, blanc, rosé et mousseux de qualité (1/3 vins tranquilles, 2/3 vins effervescents) avec une extrême priorité aux cépages résistants:

- Johanniter et Bronner: vins blanc et mousseux
- Regent: vin rouge et assemblage
- Baco noir: vins rouge et rosé
- Pinot Noir : assemblage

Cépage	Phase 1 plantation 2023	Phase 2 Plantation 2026 Moyenne pour les calculs	Proportion finale
Johanniter	2600	3850	38%
Bronner	1200	2160	21%
Regent	400 (mai 2022)	1280	13%
Baco Noir	800	1440	14%
Pinot Noir	1000	1260	12%
TOTAL	5600	10090	100%

Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse asbl  
rue Albert Bernard 13, 6280 Gerpinnes  
tel +32 71 32 36 60, fax +32 71 32 82 60  
info@entre-sambre-et-meuse.be  
http://www.entre-sambre-et-meuse.be

Projet financé avec l'aide de la Région wallonne, de l'Union européenne et des communes partenaires.



Pour notre chai, nous prévoyons de réhabiliter un ancien bâtiment agricole. Une ancienne porcherie offrant un bâtiment de 12 mètres de large sur 32 mètres de longueur.

Le bâtiment est semi enterré, ce qui offre un meilleur contrôle des températures. Il sera divisé en trois zones fonctionnelles en enfilade :

- Un hall stockage de matériel (8m)
- La cuverie (14m) permettant l'installation jusqu'à une vingtaine de cuves de petites et moyennes tailles
- La cave sur une profondeur de 10 mètres et de 120 mètres carrés permettra de stocker l'équivalent de deux années de production soit environ 35.000 bouteilles
- un espace barrique (maximum 10 barriques sur deux niveaux), et un petit espace vieillissement.

Par ailleurs, nous voulons donner un rôle environnemental à notre vignoble, c'est pourquoi nous favoriserons le développement de la faune et de la flore utile au vignoble : (*des initiatives locales et associatives existent déjà dans ce domaine*)

- o ex : nichoirs et poteaux à rapaces pour limiter prolifération des rongeurs,
- o ruches d'abeilles intégrées au vignoble,
- o enherbement de nos rangs avec une flore qui favorise la pollinisation, ...

## 7. Description des résultats attendus (+/- ½ page = 1.500 caractères, espaces compris)

Selon notre business plan et le phasage des plantations, nous atteindrons la production de +/- 17.000 bouteilles d'ici 10 ans. Mais d'ici là, des étapes cruciales nous attendent :

- o Création de la coopérative, location des terres, achat de matériel viticole, réhabilitation du bâtiment agricole en chai, développement et fidélisation d'un réseau de membres, coopérateurs et investisseurs.

Les retombées économiques sont multiples :

- o Dynamisation de la zone ouest de l'entité de Walcourt
- o Développement d'une communauté autour du vignoble permettant la promotion des acteurs locaux

Les retombées sociales, culturelles et surtout environnementales ne seront pas négligeables non plus.

Avec ce projet, nous avons l'ambition de donner une nouvelle dimension à notre territoire en créant un terroir viticole de qualité tout en créant du lien social à travers son volet participatif.

Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse asbl  
rue Albert Bernard 13, 6280 Gerpinnes  
tel +32 71 32 36 60, fax +32 71 32 82 60  
info@entre-sambre-et-meuse.be  
http://www.entre-sambre-et-meuse.be

Projet financé avec l'aide de la Région wallonne, de l'Union européenne et des communes partenaires.



## OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE RENCONTRÉS

---

8. Veuillez cocher les objectifs concernés par le pré-projet et le justifier ci-dessous.  
*Plusieurs réponses possibles.*

### **ENJEU 1 : Un territoire favorisant le développement économique dans une logique circulaire et durable**

- X OS 1 : Soutenir l'économie locale en valorisant l'artisanat et les producteurs locaux.
- X OS 2 : Accompagner les acteurs économiques actuels et futurs dans le déploiement de leurs activités.

### **ENJEU 2 : Un territoire favorisant le mieux-vivre tout en préservant et valorisant ses ressources naturelles**

- X OS 3 : Aider à développer des initiatives favorisant la pratique du sport et promouvant la santé.
- X OS 4 : Accompagner les projets liés à la production et la consommation écoresponsables.
- X OS 5 : Prendre soin et optimiser la gestion de notre patrimoine naturel (cours d'eaux, forêts, terres agricoles, etc.).
- X OS 6 : Soutenir les pratiques collaboratives et inclusives favorisant la mutualisation des ressources.

### **ENJEU 3 : Un territoire actif et attractif valorisant son patrimoine matériel et immatériel.**

- X OS 7 : Apporter du soutien et promouvoir le tissu associatif local contribuant à l'animation de nos villages.
- X OS 8 : Encourager les projets locaux visant la valorisation des atouts patrimoniaux et touristiques du territoire.

9. Veuillez expliquer votre choix d'objectifs cochés  
(+/-1.500 caractères, espaces compris)

OS1 : Notre concept est un projet local et se développera grâce aux acteurs locaux comme cité plus haut. Les synergies les plus importantes se situeront au niveau local, communal, tant au niveau public que privé.

OS2 : La réussite de notre projet passera par la satisfaction des acteurs qui collaboreront avec le vignoble. C'est pour cela que nous ferons en sorte de veiller à leurs désirs, recommandations et nous nous adapterons en conséquence.

OS3 : Une journée de taille ou de vendanges, c'est du sport ! Le travail en pleine nature favorisera la bonne santé de nos membres les plus réguliers.

OS4 : Toute la genèse de notre projet est basée sur notre responsabilité à protéger et préserver notre environnement : (produire en bio, éviter les produits phytosanitaires, développement de la faune et de la flore indigène, ...)

Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse asbl  
rue Albert Bernard 13, 6280 Gerpinnes  
tel +32 71 32 36 60, fax +32 71 32 82 60  
info@entre-sambre-et-meuse.be  
http://www.entre-sambre-et-meuse.be

Projet financé avec l'aide de la Région wallonne, de l'Union européenne et des communes partenaires.



OS5 : Comme cité plus haut, favoriser la faune et la flore utile au vignoble contribuera à prendre soin de notre environnement tout en évitant les fongicides et pesticides.

OS6 : de par la création d'un réseau de centaines de membres et de dizaines de coopérateurs, nous allons de ce fait mutualiser les ressources pour le travail à la vigne. Créer une communauté qui veillera à prendre soin du cadre naturel dans lequel il se trouve. La mutualisation des ressources peut aussi venir de l'expertise extérieure des acteurs de terrain locaux qui nous conseillerons dans nos pratiques viticoles et agricoles.

OS7 : il est clair que les évènements au vignoble (plantations, tailles, vendanges, animations,...) vont dynamiser les alentours du village et de l'entité. La Ville de Walcourt s'en réjouit déjà.

OS8 : il existe déjà des circuits touristiques viticoles en Wallonie. Nous en ferons évidemment partie. La collaboration avec les sites touristiques est prévue et sera importante (Lacs de L'Eau d'Heure, Gites à la ferme, dégustations, visites du vignoble,... )

## 10. Description des partenariats envisagés

Il existe déjà des partenariats

- dans le domaine de la consultance en viticulture
- dans l'expertise financière et comptable
- dans l'expertise agricole

L'ADL de Walcourt nous soutient d'ores et déjà.

Nous estimons que nos membres et coopérateurs seront les partenaires les plus importants car c'est eux qui porteront le projet tant sur le plan technique que sur le plan financier.

## 11. Estimation du coût global

(si besoin d'aide pour répondre à ce point : contactez l'équipe du GAL)

Selon notre business plan, nous estimons le cout cumulé des dépenses en 2026 à +/- 510.000€ et à 1.400.000€ en 2033.

## 12. Date d'envoi de ce formulaire

15 décembre 2022

## 13. Je soussigné(e) ~~Madame~~ / Monsieur

Notaro Aurelio

## 14. Signature



Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse asbl  
rue Albert Bernard 13, 6280 Gerpinnes  
tel +32 71 32 36 60, fax +32 71 32 82 60  
info@entre-sambre-et-meuse.be  
http://www.entre-sambre-et-meuse.be

Projet financé avec l'aide de la Région wallonne, de l'Union européenne et des communes partenaires.

